



MES DROITS EN ESAT

J'ai des droits !

Depuis 2024, nous, travailleurs et travailleuses d'ESAT, avons de nouveaux droits.

- ✓ Je peux faire grève
- ✓ Je peux rejoindre un syndicat
- ✓ J'ai le droit de m'exprimer directement et collectivement
- ✓ Je dois être remboursé-e d'une partie des titres de transports pour aller jusqu'à mon ESAT
- ✓ J'ai le droit à une complémentaire santé (prise en charge à 50 % minimum par l'ESAT)
- ✓ Si un travail est dangereux pour moi, je peux le dire. Je peux arrêter ce travail si je pense qu'il y a un danger grave pour ma santé ou ma sécurité
- ✓ Si je suis en arrêt maladie, je continue à gagner des jours de congés. Je ne perds plus mes congés à cause de ma maladie
- ✓ ...



C'EST QUOI UN SYNDICAT ?

Un syndicat est un groupe de travailleurs et de travailleuses.

Le syndicat aide les travailleurs et les travailleuses.

Le syndicat défend :

- ✓ Les droits,
- ✓ Le respect,
- ✓ Les salaires,
- ✓ Les bonnes conditions de travail.

Avec un syndicat :

- ➔ Nous sommes plus fort-es ensemble,
- ➔ Nous pouvons parler de nos difficultés,
- ➔ Nous pouvons demander des améliorations.



EN ESAT, NOUS FAISONS UN VRAI TRAVAIL

Les travailleurs et travailleuses d'ESAT travaillent **tous les jours**.

Notre travail est **utile**.

Notre travail a de la **valeur**.

Nous méritons :

- ✓ *Du respect,*
- ✓ *Du matériel adapté,*
- ✓ *Des explications simples,*
- ✓ *La sécurité au travail,*
- ✓ *D'être écouté·es.*



DES PROBLÈMES EXISTENT PARFOIS

Parfois, les travailleurs rencontrent des difficultés.

Par exemple :

- ✓ *Un salaire trop faible,*
- ✓ *Un manque de matériel,*
- ✓ *Le travail qu'on me propose n'est pas adapté à mon projet,*
- ✓ *Un travail trop difficile,*
- ✓ *La fatigue,*
- ✓ *Un manque de reconnaissance.*

Quand nous restons seul·es, les choses changent difficilement.



ENSEMBLE, NOUS POUVONS AGIR !

Avec le syndicat CGT :

- ✓ *Nous parlons ensemble,*
- ✓ *Nous cherchons des solutions,*
- ✓ *Nous défendons nos droits,*
- ✓ *Nous pouvons être accompagné·es.*

Le syndicat peut aider à :

- ➔ *Discuter avec la direction (en cas de problème),*
- ➔ *Être accompagné·e et soutenu·e par un représentant·e du personnel*



SE SYNDIQUER, C'EST UN DROIT

Chaque travailleur·euse peut :

- ✓ *Donner son avis,*
- ✓ *Poser des questions,*
- ✓ *Participer aux réunions,*
- ✓ *Être accompagné·e,*
- ✓ *Rejoindre un syndicat,*

Personne ne doit avoir peur de parler.



POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Se syndiquer permet de :

- ✓ *Se sentir moins seul et être plus forts ensemble*
- ✓ *Améliorer les conditions de travail,*
- ✓ *Revendiquer de meilleures rémunérations*



COMMENT FAIRE ?

Tu peux :

- ✓ *Parler à un représentant syndical,*
- ✓ *Demander des informations,*
- ✓ *Venir à une réunion,*
- ✓ *Adhérer au syndicat.*

Tu as le droit de poser des questions.

CE QUE LA CGT REVENDIQUE :

- ➔ *Exiger une valorisation de la rémunération des travailleurs et des travailleuses,*
- ➔ *Un panneau d'affichage syndical dédié aux travailleurs et travailleuses*
- ➔ *Avoir le droit à la formation syndicale,*
- ➔ *Accéder aux responsabilités syndicales,*
- ➔ *Avoir la même Convention Collective Unique de Haut Niveau pour toutes et tous*

REJOIGNEZ LE SYNDICAT CGT

Pour nous, avec nous, pour aujourd'hui et pour demain

Ensemble faisons respecter nos droits et construisons un avenir meilleur

